

## Tribunes parues dans le Côté Croissy n°96 (décembre 2019/janvier 2020)



Imaginons ensemble Croissy demain ...

### **Solidarité et Ecologie à Croissy**

A l'échéance d'un mandat municipal, il est surprenant et décevant de constater que Croissy sur Seine, au regard des moyens dont elle dispose, ne s'inscrit toujours pas dans un projet de territoire, basé sur des principes de solidarité et de bon sens écologique.

La première nécessité est de permettre à nos concitoyens de disposer des moyens de vie digne. La municipalité doit donc piloter une grande étude sur l'habitat insalubre afin de mettre en place le programme communal de mise en conformité énergétique des habitations. Croissy en a les moyens.

La nécessaire solidarité, y compris sur notre territoire, impose l'instauration d'un véritable quotient familial municipal, applicable à l'ensemble des services municipaux (y compris à l'école de musique qui est municipale et aux associations culturelles et sportives). Nous le répétons tous les ans lors du vote du budget. Croissy en a les moyens.

De même, nos aînés, qui souhaitent rester à Croissy, qui souhaitent rester chez eux, devraient bénéficier d'une coordination municipale des services à domicile en liaison avec un EHPAD de proximité. Etablissement qui assurerait la sécurité par la veille de nuit (téléalarme) et l'accès à l'ensemble des services à la personne. Croissy en a les moyens.

De même, notre société génère de nouvelles catégories de personnes vulnérables qu'il nous faut accompagner. La création d'une résidence pour femmes seules ou foyers monoparentaux sur des terrains disponibles, notamment dans la zone d'activité Claude Monet, représente une partie de la réponse. Croissy en a les moyens

Pourquoi l'implantation d'une résidence accueil pour personnes handicapées n'a-t-elle pu se concrétiser sur Croissy, au dernier moment, et ce, sans aucune explication ? Croissy en avait les moyens !

Combien de temps Croissy va-t-elle attendre pour adopter une véritable stratégie de transition écologique dont la nécessité apparaît aujourd'hui aux yeux de tous ? Notre responsabilité individuelle est également engagée. Mais ces changements doivent être incités et stimulés par les politiques publiques, relayés par les municipalités, les agglomérations et la région. La ville pourrait nous montrer le chemin en encourageant les initiatives individuelles mais aussi, par exemple, le développement d'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) et d'un marché privilégiant le bio et le local. Encourageons nos enfants à moins jeter, supprimons le système absurde de liaison froide dans les cantines scolaires ! Revenons à une préparation locale, dans une cuisine municipale ou intercommunale, bien évidemment « zéro plastique ! ». Croissy en a les moyens

Mais l'expérience de ce mandat témoigne que les moyens ne suffisent pas. Il faut avant tout et nécessairement une volonté forte.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Dominique Boisdé, Annie Claude Motron & Bertrand Mansard, Élus de Croissy Autrement,

... et vous pouvez nous retrouver en allant sur notre site : [www.Croissy-autrement.org](http://www.Croissy-autrement.org)

*Ensemble,  
vivre Croissy*

Ensemble vivre Croissy

**EXTERNALITÉS POSITIVES ET ÉQUILIBRES MAIRIE-**

# TOCRATIQUES

L'harmonie architecturale d'une ville, sa qualité environnementale, celle de ses services et équipements publics, peuvent être mesurées et notées. A ceux qui n'y habitent pas, elles donnent envie de venir s'installer. À ceux qui y sont propriétaires, l'appréciation de leur patrimoine.

Plus subtile et non mesurée : la volonté tacite et commune de tous les habitants d'une ville comme Croissy d'y vivre pacifiquement, par exemple en acceptant de régler leurs éventuels litiges par les voies du dialogue, de la concertation et de la justice, sans jamais recourir à la violence.

Tous ces éléments pris ensemble contribuent à la valeur des propriétés de Croissy, créant ce que les économistes appellent des externalités positives. C'est ainsi que l'on nomme les situations où un agent rend un service économique à un tiers sans en être récompensé directement. Ces externalités positives sont fragiles, y compris tout près de chez nous.

Citons :

- L'incendie accidentel survenu le 3 juillet dernier à la station d'épuration d'Achères (Yvelines) a eu des conséquences environnementales immédiates sur la qualité de l'eau de la Seine en aval. Les communes voisines n'ont pas tardé à s'inquiéter du préjudice qui leur était causé (externalité négative dans leur cas).

- L'incendie criminel survenu le 2 novembre à Chanteloup les Vignes (Yvelines) est une nouvelle preuve de la violence entretenue par une minorité pour le seul bénéfice de trafiquants de drogue.

Le devoir d'une équipe municipale est de préserver les sources et de développer les effets des externalités positives tout en protégeant les habitants des potentielles externalités négatives. Et cela passe notamment par le respect, sur le long terme des équilibres essentiels :

- l'équilibre entre animation et tranquillité,
- l'équilibre entre les générations dans l'écoute de leurs aspirations différentes et dans la qualité des réponses apportées,
- l'équilibre financier, entre les ressources, le fonctionnement et l'investissement,
- l'équilibre entre la nécessité nationale de construire des logements neufs et la préservation du caractère « village » de Croissy.

Date :

01 décembre 2019